
Communiqué de presse

Un rapport de référence de l'industrie financière propose son analyse de la performance des marchés de capitaux français et européens en 2023

- Les introductions en Bourse d'entreprises françaises ont atteint cette année leur niveau le plus bas depuis 2008 ;
- L'attractivité globale de l'écosystème financier français n'en demeure pas moins très forte.

9 novembre 2023

Paris, le jeudi 9 novembre 2023 - L'Association pour les marchés financiers en Europe (AFME), en collaboration avec onze autres organisations européennes et internationales, publie aujourd'hui la sixième édition de son rapport intitulé « *Union des marchés de capitaux : indicateurs clés de performance* », qui fait état de l'évolution des marchés de capitaux européens au moyen de neuf indicateurs clés de performance, tout en analysant les progrès réalisés au cours des six dernières années.

« *Le rapport de cette année montre que l'attractivité globale de l'écosystème financier hexagonal est restée très forte. Toutefois, il confirme également la tendance selon laquelle de plus en plus d'entreprises de l'Union européenne (UE) choisissent une cotation hors d'Europe. La France, en particulier, fait face au niveau d'introductions en bourse (IPO) le plus bas depuis 2008. Alors que l'UE cherche à rivaliser avec d'autres marchés mondiaux pour attirer les cotations d'entreprises et les investissements extérieurs, l'Union des Marchés de Capitaux (UMC) constitue un levier fondamental pour s'assurer que l'Europe reste compétitive. Récemment, la France et l'Allemagne ont rendu publique une feuille de route commune sur l'UMC, comprenant des propositions significatives sur la meilleure façon d'avancer en ce sens. Ces dernières seront discutées au sein de l'Eurogroupe afin de formuler des recommandations pour la prochaine Commission. Celles-ci sont très attendues par le secteur des marchés de capitaux et l'ensemble de ses acteurs* », déclare **Adam Farkas, directeur général de l'AFME**.

Entre autres enseignements, le rapport 2023 souligne que:

Les introductions en bourse en France atteignent leur niveau le plus bas depuis 2008 :

- Le marché des introductions en bourse en France a été quasiment inactif en 2023, avec seulement 0,03 milliard d'euros de capitaux provenant d'IPO émis sur les bourses françaises, soit **une baisse de 84 % par rapport à 2022**. Et par rapport à 2019 (avant la pandémie), **les émissions d'IPO ont diminué de 98 %**. Si les tendances actuelles se poursuivent en France au cours du second semestre, l'année 2023 devrait connaître le plus faible niveau d'émissions d'introductions en bourse depuis 2008. Cette chute peut s'expliquer par un environnement de taux d'intérêt en hausse et par la morosité des marchés européens et mondiaux des IPO, qui ont atteint leurs niveaux les plus bas depuis plus de dix ans.
- Parallèlement, les infrastructures nécessaires pour soutenir les entreprises émergentes et innovantes restent solides en France, avec 20 plateformes de crowdfunding opérant dans le pays en août 2023. Il s'agit du deuxième plus grand nombre de plateformes dans un pays de l'UE, après les Pays-Bas (qui en comptent 23).

Association for Financial Markets in Europe

London Office: Level 10, 20 Churchill Place, London E14 5HJ, United Kingdom T: +44 (0)20 3828 2700

Brussels Office: Rue de la Loi 82, 1040 Brussels, Belgium T: +32 (0)2 883 5540

Frankfurt Office: Neue Mainzer Straße 75, 60311 Frankfurt am Main, Germany T: + 49 (0)69 710 456 660

www.afme.eu

- Les sociétés non financières (SNF) françaises ont également fait preuve d'un appétit soutenu pour les financements de marché et en particulier pour les émissions de dette. Le niveau de financements des SNF par les marchés est nettement supérieur en France à la moyenne de l'UE, avec 18,5 % (contre 10,3 % pour l'UE), mais il s'agit également d'une amélioration significative par rapport à l'année précédente, puisque cela représente **une augmentation de 46 %**. Ces perspectives positives ont été principalement alimentées par les émissions de dette, en particulier les émissions d'*investment grade* et à haut rendement (*'high yield'*).

La France reste bien positionnée en matière d'émissions d'obligations ESG, bien qu'elle soit désormais dépassée par l'Allemagne en termes de volumes nominaux

- En 2023, la France a gardé son statut de très grand émetteur d'obligations ESG, avec **le deuxième volume le plus élevé de l'UE (après l'Allemagne)**, représentant **19,8 % du volume total d'obligations ESG émises dans la zone**. Il s'agit de la première année que la France n'est pas le premier pays de l'UE en termes d'émissions d'obligations ESG depuis 2016.
- La tendance positive des émissions d'obligations vertes qui se dessine actuellement devrait s'amplifier dans les mois et les années à venir, compte tenu des efforts de l'exécutif français pour s'assurer que la politique de réindustrialisation de la France est une politique verte. Et ce, notamment grâce à l'adoption par le Parlement et le Sénat du « projet de loi industrie verte ».

Les opérations de titrisation en France atteignent leur plus haut niveau depuis 2000

- La proportion de prêts transférés vers les marchés de capitaux en France en 2023 a plus que doublé par rapport à 2022, passant de 1,1 % à 2,7 % de l'encours total des prêts. Cette évolution s'explique exclusivement par l'augmentation du total des opérations de titrisation (créées et conservées). Celles-ci ont augmenté de 155 % par rapport à 2022. **L'essor de l'activité sur les marchés français de la titrisation au premier semestre 2023 représente déjà le plus grand volume d'opérations de titrisation (créées et conservées) jamais enregistré en France depuis 2000**. Il est toutefois important de noter que cette augmentation est due à l'émission en mai 2023 d'une importante opération de créances hypothécaires résidentielles titrisées (ou RMBS pour « *Residential Mortgage Backed Securities* ») à hauteur de 49,5 milliards d'euros dans le cadre du programme BPMHL. Néanmoins, les signes sont encourageants dès lors le marché français a la possibilité de gérer une transaction de cette taille.

Le financement des fintechs en France se détériore significativement, ce qui reflète une tendance mondiale plus générale

- Après une période de croissance extrêmement rapide, le secteur de la fintech s'est adapté, en France comme ailleurs, à l'environnement macroéconomique actuel, avec des taux d'intérêt plus élevés et une disponibilité réduite des capitaux. **Les investissements dans la fintech en France ont diminué de 70 % par rapport à 2022**, se contractant dans une plus grande mesure que d'autres régions du monde. À titre d'exemple, le financement total de la fintech dans l'UE a diminué de 55 % par rapport à 2022, de 59 % au Royaume-Uni et de 29 % aux États-Unis.
- La valorisation des licornes françaises de la fintech a également diminué de 59,2 % par rapport à 2022.

À propos du rapport

Ce rapport a été rédigé par l'AFME avec le soutien de la Climate Bonds Initiative (CBI), ainsi que d'associations professionnelles européennes représentant : des « business angels » (BAE, EBAN), des sociétés de gestions d'actifs (EFAMA), des organismes de financement crowdfunding (EUROCROWD), des investisseurs individuels et institutionnels (investisseurs européens), des sociétés cotées en bourse (EuropeanIssuers), des places financières (FESE), des entreprises de capital-risque et de capital-investissement (InvestEurope), de crédit privé et des fonds de pension.

-Fin -

AFME

Rebecca Hansford

Directrice Communication et Marketing

rebecca.hansford@afme.eu

+44 (0)20 3828 2693

Notes :

1. L'AFME (Association pour les marchés financiers en Europe) promeut l'équité, l'ordre et l'efficacité des marchés financiers de gros européens et joue un rôle de premier plan dans la défense des intérêts de tous les acteurs du secteur. L'AFME représente un large éventail d'acteurs européens et mondiaux des marchés financiers de gros. Ses membres comprennent des banques paneuropéennes et mondiales ainsi que des banques régionales clés, des courtiers, des cabinets d'avocats, des investisseurs et d'autres acteurs des marchés financiers. L'AFME participe à une alliance mondiale avec la Securities Industry and Financial Markets Association (SIFMA) aux États-Unis, et l'Asia Securities Industry and Financial Markets Association (ASIFMA) par l'intermédiaire de la GFMA (Global Financial Markets Association). Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web de l'AFME : www.afme.eu
2. Suivez-nous sur X (anciennement Twitter) [@AFME_EU](https://twitter.com/AFME_EU)